FNIC
LA Voix DES INDUSTRIES CHIMIQUES

LA VOIX / novembre 2026 /
Nº 582
LE MAGAZINE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE
LA FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

la cgt

SOMMAIRE

L'EDITO 3
On attendait l'étincelle, les jeunes du pays l'ont allumée.

LES LUTTES 4-7
Un automne revendicatif ! / NAO à L'Oréal/ TotalEnergies

LE DOSSIER 8-19
Les Maux de la Sécu n°7

44ÈME CONGRÈS INTERNATIONAL FNIC-CGT 20-22
Inscriptions

COMMÉMORATION DES FUSILLÉS DE 1941 24-25
Inscriptions



LA VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES est une publication de la **FNIC** (Fédération nationale des Industries chimiques)
FNIC CGT Case 429 – 263 rue de Paris – 93514 Montreuil cedex
Tél. : 01 81 21 33 00 / **www.fnic-cgt.fr** / e-mail : **contact@fnic-cgt.fr**
Directeur de publication : **Serge ALLEGRE** / Commission paritaire **nº 0128 S 06355**
Bimensuel — 1,06 euros / Conçu et réalisé par la **FNIC CGT** / Imprimé par ADDAX imprimerie
ISSN : 0763-7497

Upcoop



COOPÉRER POUR DES AVANCÉES SOCIALES ET DURABLES

Upcoop accompagne les représentants du personnel dans leurs négociations annuelles obligatoires (NAO) avec des solutions apportant pouvoir d'achat et qualité de vie.

DÉJEUNER

- Soutenir le pouvoir d'achat des salariés et agents au quotidien
- Permettre l'accès à une alimentation durable pendant la pause déjeuner





POLITIQUE SOCIALE

- Favoriser l'égalité professionnelle
- Tendre vers un meilleur équilibre vie professionnelle / vie personnelle
- Soutenir les salariés / agents dans toutes les situations de vie (parentalité / famille, situations de handicap, aidants familiaux)

Partenaire historique des organisations syndicales, entreprise à mission et coopérative de salariés créée par des militants syndicaux, Upcoop vous donne les moyens d'agir dans l'intérêt collectif et pour le progrès social. Retrouvez nos solutions sur up.coop

Tant d'avantages à coopérer

Upcoop | la cgt

L'EDITO...

On attendait l'étincelle, les jeunes du pays l'ont allumé!

Un gouvernement totalitaire qui répond par la violence à des gamins qui veulent construire leur avenir avec un premier ministre qui qualifie des blessures de guerre comme de simples accidents.
Un ministre de l'Intérieur qui demande aux services d'ordre ou plutôt du désordre de n'avoir aucune retenue et d'utiliser tout le panel des armes intermédiaires pour seule réponse à la liberté d'expression et de manifester. Des enfants, des adolescents, interpellés, réprimés, éborgnés, main arrachée par une bombe, étranglés, édentés, que l'on tente de noyer, que l'on vise en pleine tête par des LBD et cartouches lacrymogènes à bout portant avec la seule volonté de faire très mal. Comment entendre Lecornu parler d'accident alors que nous pourrions parler d'actes prémédités et assumés ?

Les braises de la lutte sont en train de réveiller le peuple de France !

Que dire des plus de **6 000 arrestations,** dont des enfants de 13 ans, qui font de ce gouvernement le plus répressif depuis la Seconde Guerre mondiale ? **Quand un gouvernement apporte une répression inouïe comme seule réponse aux enfants des masses populaires qui veulent étudier dans des conditions normales, cela s'appelle une dictature.** Ne nous trompons pas, l'Etat et le patronat sont responsables de ces événements d'une barbarie sans nom qui ne s'étaient pas produits depuis Vichy, à l'image des CRS qui investissent la Sorbonne pour empêcher une AG étudiante. Si c'étaient leurs enfants à cette bourgeoisie qui est en train de perdre de pied, d'avoir peur et de commencer à comprendre que les braises de la lutte sont en train de réveiller le peuple de France.

Refusons cette répression policière ordonnée qui tuent, handicape à vie, blesse l'ensemble de notre classe pour avoir pris la liberté de s'exprimer et de revendiquer ce qui nous revient de droit.
Se battre pour son avenir, comme le font les lycéens et les étudiants, est à mettre au même niveau que les revendications portées par les travailleuses et travailleurs pour l'augmentation générale des salaires et des pensions, des droits sociaux, du plein emploi et l'amélioration des conditions de vie et de travail.
Stop au budget militaire, stop aux milliards d'euros d'aides publiques pour les entreprises du CAC 40 au détriment de la réponse aux besoins sociaux dans les hôpitaux, l'éducation, la Sécurité sociale, la santé, l'énergie et toutes les activités stratégiques nécessaires à la vie et non à la survie.
La situation des travailleuses, travailleurs, des retraités, des privés d'emploi, des lycéens et des étudiants, est indigne face à ce que l'Etat Français nous impose. Mais nous savons que tous ensemble nous aurons la force nécessaire pour imposer nos choix de vie, notre projet de société.

La FNIC-CGT en appelle à toutes les forces progressistes, syndicales, politiques, associatives, collectives pour faire entendre la voix du peuple qui doit cesser de souffrir.

JEUNESSE EN LUTTE, PARENTS SOLIDAIRES, SALARIÉS EN GRÈVE !

FAISONS DES SEMAINES À VENIR, NOS LUTTES POUR NOTRE AVENIR !

LE SIL

UN AUTOMNE REVE

Depuis la mi-septembre, la FNIC-CGT a appelé ses syndicats aux mobilisations anti- facistes, à la grève :

- **des lycéens et étudiants pour des conditions d'études dignes,**
- **des salariés à l'appel de la CGT pour l'augmentation des salaires,**
- **des retraités pour l'augmentation des pensions,**

contre les positions dogmatiques d'un gouvernement qui est plus enclin à répondre à une petite partie, la bourgeoisie.

15 SEPTEMBRE pour défendre notre Sécurité sociale, afin de récupérer la retraite à 60 ans qui nous revient de droit et de continuer à porter la devise « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».

21 SEPTEMBRE pour porter la revendication ultime de la paix sans quoi aucune revendication n'est possible.

29 SEPTEMBRE pour exiger un service public à la hauteur des besoins et surtout sortir du blabla politicien affiché tout l'été envers nos Camarades pompiers qui ont laissé des frères d'armes derrière eux faute de moyens nécessaires.

6 OCTOBRE contre les politiques d'austérité de ce gouvernement, contre la répression policière, pour la libération immédiate de tous les lycéens.

8 OCTOBRE pour l'augmentation de nos salaires avec un SMIC à 2 400 €, nos emplois et l'embauche de tous les salariés précaires, la fin des taxes et impôts notamment sur le carburant.

13 OCTOBRE contre les politiques d'austérité de ce gouvernement, pour nos emplois, pour nos salaires.

14 OCTOBRE mobilisation des actifs et retraités, pour la défense de l'AGIRC-ARRCO, l'augmentation des pensions.

16 ET 17 OCTOBRE plus de 800 000 travailleurs, retraités, chômeurs, lycéens, étudiants se sont mobilisés pour des revendications légitimes, contre la vie chère, pour nos salaires et nos emplois.

30 OCTOBRE à l'appel de la FSM, contre la fabrication et les livraisons d'armes, afin de stopper toute synergie en rapport avec la fabrication et les livraisons d'armes alimentant toutes les guerres sur le globe.

05 NOVEMBRE la mobilisation est montée d'un cran, avec plus de 1,6 million de personnes dans la rue, avec de nombreux appel à la grève dans les entreprises des Industries Chimiques.







JOYEUSES

NDICATIF !

LA RÉPRESSION DE L'ÉTAT EST UN AVEU DE FAIBLESSE !

La FNIC-CGT condamne la répression qui continue de s'abattre contre les lycéens, les étudiants, les salariés. Face à nos revendications légitimes, la seule réponse du pouvoir est la répression, qui ne vise qu'à empêcher la population de participer aux manifestations.
Nous dénonçons les multiples obstructions déployées par les préfets pour entraver la préparation et le bon déroulement des manifestations. Préfets, qui rappelons-le, dans les années noires servaient l'occupant nazi !

La FNIC-CGT appelle l'ensemble de ses syndicats à amplifier le mouvement, à faire des assemblée générale de salariés pour décider, là où c'est possible, de reconduire le mouvement pour aller au blocage de l'économie.

NOS REVENDICATIONS :

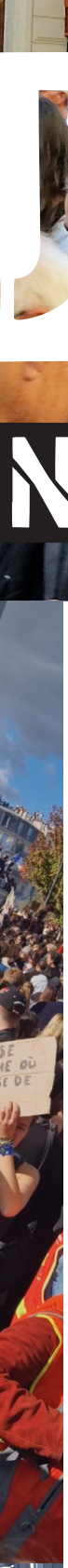
SALAIRES POUR POUVOIR VIVRE DÉCEMMENT
Contre la vie chère. Augmentation générale des salaires.

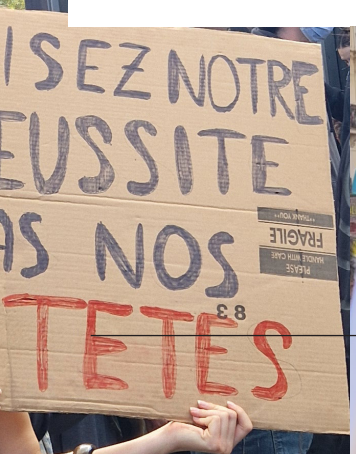
EMPLOI
Des embauches partout où les besoins existent. Arrêt des suppressions de postes.
De vrais contrats, pas de la précarité.

ÉDUCATION
Plus de professeurs, rénovation des bâtiments, emplois du temps rationalisés.
Fin de la pression sélective de Parcoursup.

SÉCURITÉ SOCIALE ET SANTÉ
Un financement par la cotisation sociale à la hauteur pour une réponse aux besoins de santé, famille, et retraite. Un service public avec un budget qui lui aussi ait la capacité de répondre aux besoins.

LIBERTÉS
Fin de la répression policière.
Fin des couvre-feux.
Abandon de toutes les poursuites contre les manifestants.











NAO À L'ORÉAL

Le 16 octobre, à l'appel de l'intersyndical, les militants CGT de nombreux sites, dont certains venus de province en bus, ont organisé grèves et mobilisations là où ils travaillent et devant le siège de L'Oréal.

Typiquement à Aulnay et à Ormes , les productions ont été très impactées, des lignes de production ayant dû fermer faute de travailleurs. 250 militants devant le siège portaient la revendication d'une augmentation de salaire de 150 euros pour tous et une prime de 1 500 euros qui devait être intégrée au salaire annuel en 2027.

Ils ont gagné 1,8 % d'augmentation générale avec un talon de 100 euros et une prime de 1 000 euros versée le 1er novembre.

Même si la minime augmentation de la masse salariale que cela représente comparée aux 12,4 milliards annoncés de chiffre d'affaires pour le premier semestre de cette année, en augmentation de 6,8 % comparé à celui de l'année dernière, même période, les travailleurs de l'Oréal ont réussi à imposer une partie de leurs revendications.

Leur détermination a fait reculer la direction qui partait d'un talon de 50 euros pour les forcer à doubler la mise.

LES MILITANTS REPARTENT CONVAINCUS QUE LA LUTTE N'EST PAS FINIE ET QUE DANS LE CONTEXTE ACTUEL CE N'EST PAS UNE PRIMETTE EXONÉRÉE DE COTISATION OU UNE AUGMENTATION MINIMALE DE 100 EUROS DES SALAIRES QUI PERMETTRA DE BOUCLER LES FINS DE MOIS DANS UN CONTEXTE INFLATIONNISTE OÙ GOUVERNEMENT ET PATRONAT COMMENCENT À TREMBLER DEVANT CE QUI SE PASSE DANS LES RUES.



LES LUTTES

TOTALENERGIES

C'est le 8 octobre dernier qu'à l'appel de la CGT de nombreux salariés de l'ensemble du Groupe TotalEnergies en France se sont mis en grève.

Leurs revendications portent sur les conditions de travail les emplois et les salaires.

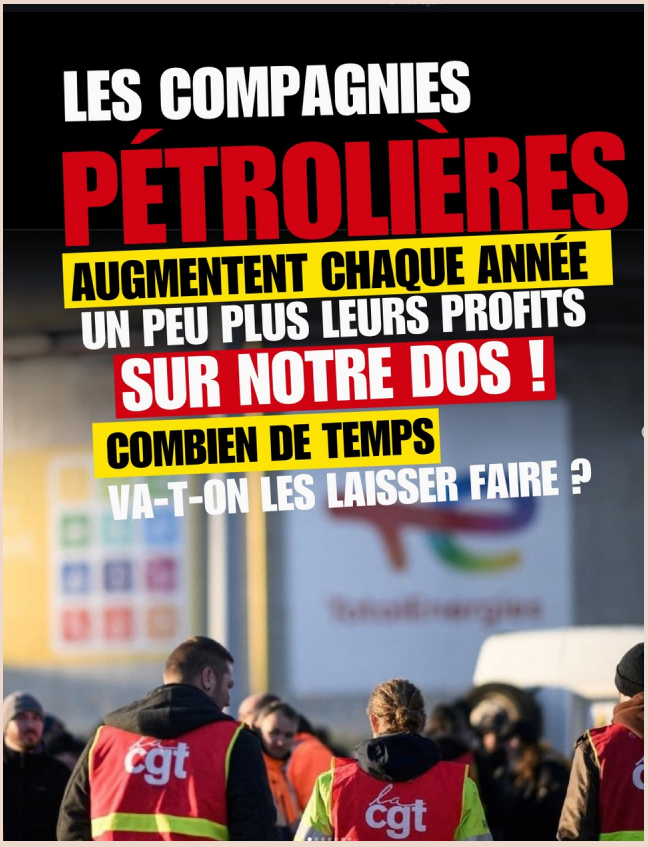
Malgré les tentatives de la direction pour désamorcer le mouvement par l'annonce du versement d'une Prime de Partage de la Valeur en fin d'année (PPV), la mobilisation des salariés a été forte dans de nombreux sites du groupe pour réclamer des embauches, des investissements et des augmentations de salaires significatives pour permettre à toutes et tous de faire face à l'inflation sur les prix des denrées alimentaires et du carburant. Plus d'une vingtaine de stations-services ont été fermées, tous les sites industriels chez Hutchinson et au raffinage ont été impactés par les grèves.

Les salariés de certains sites comme la raffinerie de Normandie ou les stations-services d'autoroute ont poursuivi le mouvement au-delà du 8 octobre et ont pu arracher quelques revendications locales.

Mais l'essentiel reste à conquérir. Et la lutte se poursuit comme chez Hutchinson (filiale 100 % TotalEnergies) ou depuis le début novembre, la CGT appelle les salariés à des débrayages début et fin de poste, les vendredi ou lundi, pour exiger des augmentations de salaires importantes.



LES MOUVEMENTS SONT APPELÉS À SE RENFORCER À L'APPROCHE DES RÉUNIONS DE NÉGOCIATIONS SUR LES SALAIRES ET LE GROUPE TOTALENERGIES, QUI ENGRANGE DES MILLIARDS DE BÉNÉFICES D'ANNÉE EN ANNÉE ET QUI DILAPIDE LA MAJEUR PARTIE EN DIVIDENDES ET RACHATS D'ACTIONS, DEVRA ENTENDRE LA COLÈRE DES SALARIÉS.



Retrouver notre post consacré à TotalEnergies sur Instagram !

Les MAUX de la Sécu n°7



Depuis quelques années, et plus encore depuis les derniers pics d'inflation, une petite musique tourne en boucle. Entonnée par toute la droite, de son centre prétendument raisonnable jusqu'à son extrémité la plus décomplexée, cette petite musique nous explique qu'augmenter les salaires serait finalement d'une simplicité enfantine : il suffirait de rapprocher le salaire net du salaire brut. Autrement dit, supprimer nos cotisations sociales.

L'ARGUMENTAIRE, LUI AUSSI, EST D'UNE GRANDE FINESSE...

Il y aurait trop de « taxes », ne pas travailler rapporterait davantage que travailler, et ceux qui travaillent seraient condamnés à entretenir une armée de profiteurs confortablement installés dans l'oisiveté pour « dépenser de l'argent volé au travailleur de la France qui se lève tôt...
Et les patrons, les actionnaires, les rentiers, qui eux, s'enrichissent réellement sur la France qui se lève tôt ?

Il suffit de comparer les grandes fortunes, aux augmentations de nos salaires.

LA SOLUTION SERAIT DONC ÉVIDENTE :

Supprimer les « cotisations sociales » pour augmenter miraculeusement les fiches de paie, puis couper les vivres à celles et ceux qui auraient l'indécence de ne pas travailler et de « profiter » de l'argent prélevé sur les autres. Simple, efficace et surtout très pratique lorsqu'on préfère désigner une armée des coupables fictifs plutôt que parler de réappropriation des richesses.



Notons au passage que les adversaires de ces prétendues « taxes sur les salaires » prennent grand soin de ne jamais les appeler par leur véritable nom : **« les cotisations sociales ».**

Un détail de vocabulaire, sans doute. **Mais c'est précisément de ce détail, et de tout ce qu'il permet de dissimuler, que nous parlerons dans ce nouveau numéro des Maux de la Sécu.**

SALAIRE BRUT, SALAIRE NET ET COTISATIONS SOCIALES, VOYONS ENSEMBLE DE QUOI NOUS PARLONS.

Dans les comptes des entreprises, il existe une rubrique « salaire » (masse salariale), rubrique qui correspond à notre salaire net, nos différents primes et la totalité des cotisations sociales. Donc le salaire c'est bien le net plus toutes les cotisations sociales. D'ailleurs l'article 34 de l'ordonnance du 4 octobre 1945 précise bien les choses :

"Les cotisations des assurances sociales, des allocations familiales et des accidents du travail sont assises sur l'ensemble des rémunérations ou gains perçus par les bénéficiaires de chacune de ces législations."

---> C'est le salaire qu'on appelle salaire socialisé.



SALAIRE BRUT

Salaire avant déduction des cotisations sociales.
Il correspond à la valeur économique, plus ou moins justement reconnue, de notre travail.



SALAIRE NET

Somme effectivement versée après déduction des cotisations salariales. Elle est censée permettre de couvrir les dépenses nécessaires à une vie décente : logement, énergie, alimentation, transports, loisirs, etc.



Prélèvements obligatoires destinés à financer la protection sociale. Elles constituent la part socialisée du salaire : **chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.**

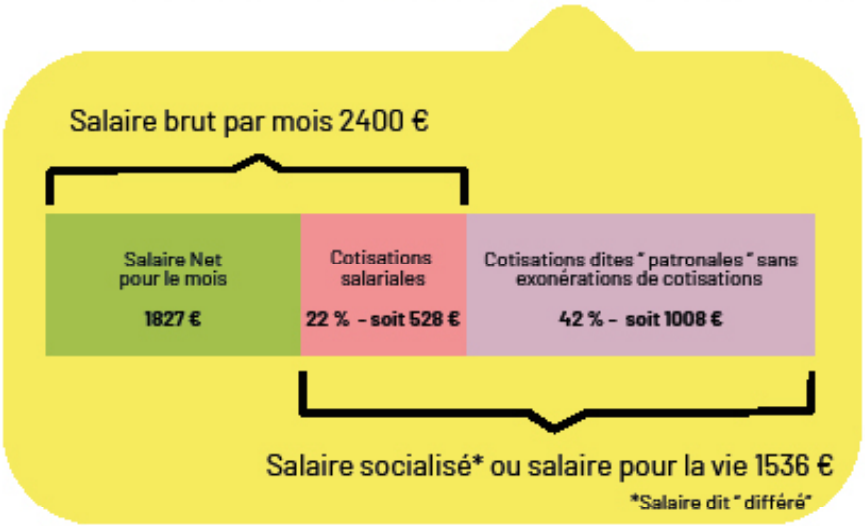
Donc, certaines personnes recevront davantage qu'elles n'auront cotisé, tandis que d'autres recevront moins, parce qu'elles ne sont pas au chômage, pas malades etc. C'est précisément le principe de la solidarité.

En France, les cotisations sociales représentent environ 42 % du salaire pour la part dite patronale et 22 % du brut (part dite salariale).

Ces cotisations ne sont pas de simples « taxes » : elles constituent une part socialisée ou différée de la rémunération du travail.

VOICI un schéma explicatif

Le salaire total, paiement de la force de travail : 3408 €



UN SALAIRE SOCIALISÉ

Dire que les cotisations sociales sont un « prélèvement sur salaire » revient à laisser entendre qu'il s'agit d'un argent qui nous appartenait, et qu'on nous confisque.

C'est exactement le même vocabulaire que celui employé pour l'impôt : **on «prélève », on « ponctionne », on «taxe » quelque chose qui, sans cette intervention**, serait resté dans notre poche.

OR, LA COTISATION SOCIALE N'A JAMAIS FONCTIONNÉ AINSI.

ELLE N'EST PAS une taxe

C'est une part du salaire qui est directement socialisée, c'est-à-dire mutualisée entre tous les travailleurs, et qui nous est reversée en cas de nécessité, pour garantir à chacun une protection universelle contre les aléas de la vie : **maladie, vieillesse, chômage, charges familiales.**



ELLE N'EST PAS un impôt



CE N'EST PAS DE L'ARGENT QUI SORT DE NOTRE SALAIRE : C'EST UNE PARTIE DE NOTRE SALAIRE QUI EST SIMPLEMENT VERSÉE SOUS UNE AUTRE FORME, DIFFÉRÉE DANS LE TEMPS ET MUTUALISÉE ENTRE TOUS LES COTISANTS.

LES COTISATIONS SOCIALES PERMETTENT DE MUTUALISER LES RISQUES ENTRE TOUS LES SALARIÉS, QU'ILS SOIENT EN ACTIVITÉ OU NON.

ELLES FINANCENT :

La santé
(Remboursement des soins en général, consultation, ordonnance, hospitalisation...)

La famille
(Allocations familiales, crèches...)

Le chômage
(Indemnités pour les demandeurs d'emploi)

MOINS OU PLUS DE COTISATIONS SOCIALES NOUS RENDRAIT-IL PLUS « RICHES » ?

Dire que rapprocher le salaire net du salaire brut ne changerait rien au montant final versé sur votre compte en banque, c'est nier l'évidence : oui, mécaniquement, si l'on supprime des cotisations, le montant net augmente. Personne ne le conteste...

Mais quelles conséquences ?



CIDECOS

DIFECOS Expertises



Bâtir l'avenir,

expertise & engagement.

Depuis 50 ans,

à vos côtés, pour des projets solides.

QUI COMPENSERA ALORS LE BUDGET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, LE NON PAIEMENT DE CES COTISATIONS ?

L'ÉTAT ?

La politique financière de l'Etat, n'est pas brillante : une dette globale de 3 553 milliards d'euros dont 150 pour 2025, alors qu'il fait un cadeau de 211 milliards € aux entreprises.
Le budget de la Sécurité sociale s'élève à 620 milliards € pour 2026 dont 100 milliards € de cotisations dites salariales.

S'il fallait compenser à 100 %, pour l'instant il ne compense que à 50 % les 90 milliards € d'exonérations des cotisations dites patronales, il lui faudrait verser 145 milliards € soit l'équivalent de l'endettement de 2025.

On va à la banqueroute.



L'IMPÔT ?

La part des impôts (TVA 160 milliards €, CSG 120 milliards €, CRDS 20 milliards €) dans le budget de la Sécu est de 200 milliards. Il faudrait en ajouter 100, payés essentiellement par les salariés.

LES MUTUELLES ?

À prestations égales, il nous faudrait payer 16 à 17 % de plus que pour la Sécu, les frais de gestion des mutuelles allant de 17 % à 20 % contre 3 % pour la Sécu.

Donc financièrement parlant nous serons perdants dans tous les cas de figure.
Cette proposition alléchante est une arnaque. En fait il faut avoir en tête l'appétit des banques et assurances : un budget de 600 milliards d'euros qui leur passe sous le nez !!!

Et cela du fait du mode de gestion de la Sécu sociale : **nos cotisations vont à l'URSSAF qui les versent aux caisses, qui les versent aux ayants droit.**

Quand nous cotisons, c'est vrai que nous n'achetons pas un bien de consommation immédiat. **Nous « achetons » une protection contre l'incertitude.**

Nous ne savons pas aujourd'hui si nous tomberons gravement malade dans dix ans, si nous aurons un enfant handicapé, si nous vivrons jusqu'à 95 ans en ayant besoin d'une pension pendant 35, ou 40 années.



Actuellement,

Nous vivons sans nous poser ces questions, parce que la Sécu est là avec ses cotisations qui vont répondre à ces questions pour nous. En quelques sorte la cotisation sociale, c'est l'assurance des jours heureux.

Rapprocher le Net du Brut, et faire croire que nous serions plus riches n'est pas une fausse idée, c'est une tromperie calculée, une volonté de manipulation de et des masses.

Les effets économiques d'un rapprochement du net et du brut entraineraient une forte baisse voire une disparition de vos prestations sociales, et augmenterait la pauvreté.

LE MÉCANISME EST SIMPLE, LES COTISATIONS SOCIALES FINANCENT L'ESSENTIEL DES PRESTATIONS SOCIALES :

✔ RETRAITE ✔ SANTÉ ✔ CHOMÂGE ✔ FAMILLE

Les réduire sans compensation cela conduirait à baisser les pensions de retraite, augmenter l'âge de départ à la retraite, réduire les indemnités chômage, diminuer les remboursements maladie, supprimer des allocations familiales...

Selon la DREES en 2020 dans son rapport « La protection sociale en France et en Europe », une baisse de 1 point de cotisations sans compensation augmenterait la pauvreté de 0,5 point chez les retraités, et les travailleurs précaires. La protection sociale réduit la pauvreté de 8 points.*

**Source : [DREES, La protection sociale en France et en Europe (2020)]*

AUGMENTATION DU RESTE À CHARGE

pour les ménages



Si les cotisations sociales diminuent, les remboursements de soins finiront eux aussi par baisser, et nous en constatons déjà les effets.

En 2023, 15 % des Français ont renoncé à se faire soigner pour des raisons financières, selon la DREES*. Pour les familles modestes, se soigner peut alors devenir un choix impossible entre régler des frais médicaux et payer les factures courantes. Cette dégradation n'est pas nouvelle : en 2015, par exemple, la Sécurité sociale a réduit le taux de remboursement des lunettes, passé de 60 % à 50 %.

Source : [DREES, Les dépenses de santé en France (2023)]



Il existe des exemples concrets en France comme la réforme de 2018 qui a occasionné une baisse des cotisations salariales chômage et maladie, plus une hausse de la CSG de 1,7 point pour compenser.

Malgré un gain sur le salaire net de 10 à 20 € pour le plus faibles Les effets ont été catastrophiques, avec une augmentation de la pauvreté chez les retraités de 0,2 % et chez les privé d'emplois de 0,5 point.*

Ou encore le CICE (**Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi**) équivalent à une baisse de 6 points des cotisations dites « patronales » sur les salaires inférieurs à 2,5 SMIC, coût 20 milliards d'euros par an, avec aucun effet sur le salaire Net, mais avec une hausse du reste à charge.**

Source: [DREES, Les effets de la réforme 2018 (2019)]
**Source: [Sénat, Rapport sur le CICE (2016)]*

NOUS DEVONS AUSSI JETER UN COUP D'ŒIL à l'etranger

En 1981, **le Chili de Pinochet** a privatisé son système de retraite, les salariés cotisent dans des fonds de pension privés avec pour objectif d'offrir des pensions plus élevées grâce à la capitalisation. Résultat : 80 % des retraités perçoivent une pension inférieure au SMIC, 400 €/mois. Le taux de pauvreté des retraités est de 30 %, contre 9 % en France.

Source : [Banque mondiale, The Chilean Pension System (2021)]

En Grèce, une étude de Robert Kolesar et Rok Spruk estime que les plans d'austérité grecs entre 2010 et 2017 ont provoqué plus de 10 000 décès de nourrissons supplémentaires, dont 854 directement imputables aux coupes budgétaires dans la santé.



Aux **États-Unis**, 50 % de la population est couverte par une assurance privée, 8 % n'ont aucune couverture, 40 % des Américains ont renoncé à des soins pour des raisons financières, 66 % des faillites personnelles sont liées à des frais médicaux, 100 millions d'Américains ont des dettes liées à des frais médicaux. A cela se rajoutent des prix quasiment libres ce qui fait qu'une appendicectomie coûte 15 000 $, contre environ 3 000 € en France, pris en charge par la sécurité sociale.

Source : [OCDE, Health at a Glance (2023)]

Au Royaume – Uni, le NHS (National Health Service) britannique, est historiquement financé différemment du système français (par l'impôt plutôt que par cotisations sociales dédiées, et historiquement sous-financé par rapport à la France). Il montre des signes clairs de dégradation, selon l'Office for National Statistics (INSEE britannique). On a constaté une baisse de plus de deux ans de l'espérance de vie en bonne santé en une décennie, tombant sous les 61 ans, avec un écart de 20 ans d'espérance de vie en bonne santé entre les plus riches et les plus pauvres du pays, un écart bien supérieur à celui observé en France.

Le système britannique est moins généreux et plus soumis aux arbitrages budgétaires politiques – car dépendant de l'impôt – que le système assurantiel français lié à la cotisation sociale. Cela illustre comment un financement plus fragile de la protection sociale se traduit par des inégalités de santé plus marquées.



LA SÉCU NE NOUS PREND PAS NOTRE SALAIRE : ELLE NOUS LE RESTITUE EN FONCTION DES BESOINS DE CHACUN.

Au bout du compte, les cotisations sociales ne disparaissent pas : **elles nous reviennent sous une autre forme, à travers des prestations et des droits qui nous évitent d'avoir à financer directement certains événements de la vie**, comme la maladie, la retraite, le chômage ou la dépendance.

LA SÉCURITÉ SOCIALE

nous protège-t-elle ou nous vole-t-elle ?



D'après les données de la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), le montant moyen des prestations de protection sociale versées au titre des cinq branches de la Sécurité sociale s'élève à 13 650 d'euros par habitant et par an.
Rapportée à l'espérance de vie moyenne en France, estimée à environ 83 ans, cette somme représente près de 1 133 000 euros de prestations cumulées au cours d'une vie.

Alors, la Sécurité sociale, avec ses cotisations, nous protège-t-elle ou nous vole-t-elle ? **Évidemment, elle nous protège.** Ce que l'on oublie souvent de rappeler, en revanche, c'est qu'une partie importante de notre salaire est volée du financement de la protection sociale par les exonérations et les allégements de cotisations accordés aux entreprises. Leur montant atteindrait près de 90 milliards d'euros*, soit autant de recettes qui ne sont pas consacrées aux prestations sociales.

Les 90 milliards d'euros ne profitent donc pas à celles et ceux qui travaillent et se lèvent tôt, contrairement à ce que prétendent les fossoyeurs de la Sécurité sociale. Ils bénéficient avant tout aux entreprises qui voient leurs masse salariale diminuer, sans garantie équivalente pour les salariés, les services publics ou la protection sociale.

Source : Rapport d'évaluation des politiques de sécurité sociales

RAPPROCHER LE NET DU BRUT EST UNE VRAIE FAUSSE BONNE IDÉE ?

NON ! C'EST UNE TROMPERIE !



Comme nous l'avons vu plus haut, les cotisations sociales constituent un salaire socialisé, une forme de rémunération différée qui est redistribuée selon les besoins de chacun. Elles financent des prestations essentielles : santé, retraite, chômage, famille. Baisser nos cotisations, c'est donc aggraver la pauvreté, tout en favorisant avant tout les entreprises et les hauts revenus et en permettant un transfert encore plus important vers le capital, des richesses créées par le travail. En effet, les sommes économisées par les patrons sur les cotisations sont intégralement renvoyées vers les actionnaires.

Quant à ceux qui prétendent vouloir compenser la baisse des prestations, conséquence directe de la baisse des cotisations, par un système assurantiel privé à but lucratif, **ils ne proposent pas non plus une solution**, même si ce scénario reste le rêve de toute politique de droite, patronale et capitaliste. Un tel basculement ne ferait qu'exclure les plus fragiles, creuser les inégalités (seuls les plus aisés pourraient s'offrir une couverture sociale de qualité), et instaurer une sélection par le risque, avec des tarifs plus élevés pour les malades, les seniors ou les personnes en situation de handicap.



Sans compter l'aspect purement économique : les frais de gestion de notre Sécurité sociale (Assurance Maladie) représentent environ 3 à 4 % des sommes collectées, et seulement 0,4 % pour l'organisme collecteur (l'URSSAF).
À titre de comparaison, ceux des assurances complémentaires privées tournent autour de 17 à 20 % des cotisations collectées (source : UFC-Que Choisir).

En clair, si l'on basculait vers un système assurantiel privé à but lucratif, les assurés verraient leurs cotisations augmenter de 14 à 17 % – à prestation égale – du fait des frais de fonctionnement, au détriment du financement réel des prestations sociales.



Inscrivez- d'ores et déjà ces dates dans vos agendas !

Notre 44ème congrès va revêtir un caractère exceptionnel à plusieurs titres :

1. **Premièrement, politiquement** au vu de l'acharnement de la classe dirigeante à matraquer notre classe Ouvrière. En effet, depuis le 43ème congrès de la Fédération, nous devons faire face à une déferlante de plus de 150 plans antisociaux, restructurations, etc. dans nos entreprises de la FNIC CGT, tous accompagnés par un gouvernement aux bottes du patronat, distribuant des aides publiques par milliards, tout en pratiquant la modération salariale. Bien entendu, nos syndicats ont répondu par la grève, se sont mobilisés contre la casse de nos emplois, pour la défense de nos conquis, comme celui de la Sécurité sociale, et des conquis de 1936, comme les congés payés, la semaine de 40 heures payées 48, les conventions collectives, etc.

1. Ensuite, notre 44ème congrès accueillera une délégation **de représentants syndicaux internationaux**, ce qui va nous permettre d'aborder les enjeux de la paix, de la mondialisation, et de créer des convergences de luttes, de nous donner les moyens d'un syndicalisme international pour que les peuples puissent vivre, et non survivre.

2. Enfin, ce congrès marquera **les 120 ans de notre Fédération.** C'est le 26 février 1907 que les syndicats des tordeurs d'huile de Dunkerque et les pétroliers du Havre engageaient la discussion sur la constitution de la « Fédération des produits chimiques », rejoints peu après par le syndicat des produits chimiques et des caoutchoutiers. Un moment spécifique du congrès sera dédié à cette commémoration.

Dès à présent, chaque syndicat :

A la possibilité de s'inscrire à ce moment incontournable de débats et d'échanges de notre Fédération, accompagné de grands moments fraternels.

Doit prendre les dispositions pour prévoir les conditions de la participation de ses délégués, en :

• Déposant dès le début d'année 2027 les demandes d'absence, droit syndical d'entreprise, CEFESS, formation CSE ou CSSCT, etc.,

• Et d'inscrire une ligne budgétaire dans la politique financière pour libérer des financements nécessaires.

Un mode d'emploi de participation au congrès sera publié dans le dernier trimestre 2026. L'ensemble des documents politiques de préparation du congrès vous sera envoyé dans le premier trimestre de 2027, conformément aux statuts de la Fédération.

La Fédération organisera des réunions dans les régions afin de permettre la prise en compte le plus large possible de ces questions vitales pour le présent et l'avenir de notre syndicalisme de masse et de lutte de classes.

L'organisation du Congrès de la FNIC-CGT demande beaucoup de travail et d'engagement pour accueillir les centaines de délégués, organiser leur hébergement et assurer le bon déroulement des débats.

NOUS VOUS DEMANDONS EN CONSÉQUENCE DE VOUS INSCRIRE DÈS MAINTENANT POUR PARTICIPER A CE MOMENT FORT DE NOTRE DÉMOCRATIE

44ème CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA FNIC-CGT

au village club Miléade de la Palmyre
du 21 au 26 mars 2027

INSCRIPTION

SYNDICAT	
NOM DU SYNDICAT	
CONVENTION COLLECTIVE	
ADRESSE	
E-MAIL	

RENSEIGNEMENTS INDIVIDUELS	PERSONNE 1	PERSONNE 2	PERSONNE 3	PERSONNE 4
NOM - PRÉNOM				
E-MAIL				
TÉLÉPHONE				

TRANSPORT

TRAIN ◯ GARE SNCF DE ROYAN NAVETTE <=> VILLAGE CLUB MILEADE DE PALMYRE VOITURE ◯

CHOIX DE LA FORMULE

HÉBERGEMENT :	*FORMULE N°1*	*FORMULE N°2*	*FORMULE N°3*
les hébergements se font en bungalow double ou triple composé d'une pièce commune, de sanitaires communs et de couchage dans des pièces séparées. L'infrastructure du village ne nous permet pas de vous proposer des hébergements individuels.	AVEC HÉBERGEMENT ARRIVÉE LE DIMANCHE SÉANCE INTERNATIONAL 550 € / personne 5 nuits + petits déjeuners 4 déjeuners 4 dîners + soirée fraternelle	AVEC HÉBERGEMENT ARRIVÉE LE LUNDI 500 € / personne 4 nuits + petits déjeuners 4 déjeuners 3 dîners + soirée fraternelle	SANS HÉBERGEMENT 400 € / personne 4 déjeuners soirée fraternelle
	formule n°1 ☐	formule n°2 ☐	formule n°3 ☐

Allergie Alimentaire :

TOTAL ☐ € **pour que les inscriptions soient effectives, elles doivent être accompagnées des règlements correspondants à l'ordre de la Fnic-cgt**

SOLIDARITÉ

soutien financier du syndicat par la prise en charge des nouveaux ou petits syndicats ou des membres du personnel administratif

le syndicat verse la somme de ☐ euros

Vous pouvez aussi scanner ce QR code pour vous inscrire

FNIC-CGT - **Merci de nous retourner ce bulletin à**
Case 429 - 263, rue de Paris - 93514 Montreuil cedex
e-mail : secretariat.general@fnic-cgt.fr

COMMENT PARTICIPER AU 44e CONGRÈS, AVEC QUELS MOYENS ?

Comme pour tous les Congrès précédents, vous disposez de tous les moyens liés aux droits conquis dans l'entreprise, mais aussi aux droits de formation syndicale.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à vous adresser à la Fédération.

Pour participer au Congrès, vous pouvez demander un congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (CFESS) à envoyer à votre direction 1 mois avant l'évènement. Utiliser un congé pour formation CSE ou CSSCT (aux frais de votre entreprise) ou participer à une réunion statutaire sur convocation de la Fédération.

En ce qui concerne les justificatifs de présence et les factures pour les frais, ainsi que les différentes attestations, ces documents seront remis à la fin du Congrès, si besoin de devis avant le congrès pour formation, n'hésitez pas à nous appeler. Si vous avez des problèmes particuliers, des difficultés ou besoin d'éclaircissements contactez-nous !

Le congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale.

Chaque salarié a droit à 12 jours de congé formation par an (18 jours pour les animateurs de stage et pour les élus mandatés).

Le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération, selon l'art. L. 2145-6 du Code du travail

L'employeur verse les cotisations et contributions sociales afférentes à la rémunération maintenue.

Adressez votre demande à votre employeur au moins 30 jours avant le début du stage, par courrier remise main propre contre signature ou par lettre recommandée avec accusé de réception.

La formation économique des élus du CSE.

Dans les entreprises d'au moins 50 salariés, les membres titulaires du CSE élus pour la première fois bénéficient, de plein droit, d'un stage de formation économique d'une durée maximale de 5 jours.

L'employeur maintient la rémunération des élus pendant la formation. Le coût de la formation est, sauf dispositions plus favorables, pris en charge par le budget de fonctionnement du CSE. Article L2315-63 du Code du travail.

La formation santé sécurité et conditions de travail pour les élus du CSE.

Dans les entreprises d'au moins 50 salariés, les membres titulaires du CSE élus pour la première fois bénéficient, de plein droit, d'un stage de formation économique d'une durée maximale de 5 jours.

L'employeur maintient la rémunération des élus pendant la formation. La charge financière de la formation (frais de déplacement, frais de séjour et frais relatifs à la rémunération des organismes de formation) incombe à l'employeur.

Les frais relatifs à la rémunération des organismes de formation sont pris en charge à concurrence d'un montant qui ne peut dépasser, par jour et par stagiaire, l'équivalent de 36 fois le montant horaire du salaire minimum de croissance (SMIC). (Art.R.2315-21 du Code du travail.)

À RETENIR

CONGÉ DE FORMATION

Chaque salarié a droit à 12 jours de congé formation par an, jusqu'à 18 jours pour les animateurs de stage et élus mandatés, avec maintien total de la rémunération. Demande à adresser à l'employeur au moins 30 jours avant.

JUSTIFICATIFS DE PRÉSENCE

Les justificatifs de présence, factures de frais et attestations seront remis à la fin du Congrès. Un devis peut être demandé avant le Congrès pour la formation.

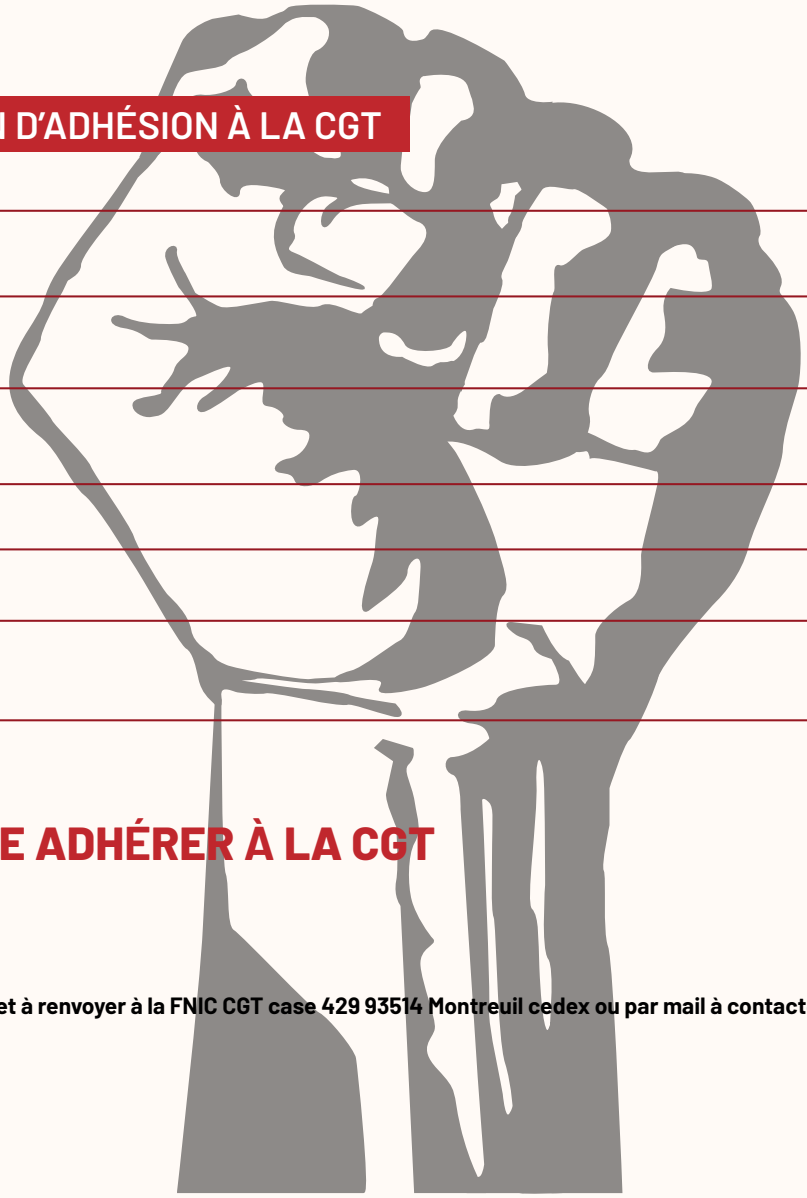
FORMATION SYNDICALE

En marge du Congrès, une session de formation CEFESS, CSE et CSSCT sera organisée, ainsi qu'une convocation à une réunion statutaire.

REJOIGNEZ-NOUS

Tous et toutes ensemble, nous serons plus fort.e.s !

IL Y A SUREMENT UNE SYNDIQUÉE, UN SYNDIQUÉ CGT QUI VOUS RESSEMBLE UN PEU !



BULLETIN D'ADHÉSION À LA CGT

Nom : _____

Prénom : _____

Entreprise : _____

Adresse : _____

_____

Téléphone : _____

Email : _____

SOUHAITE ADHÉRER À LA CGT

Bulletin à remplir et à renvoyer à la FNIC CGT case 429 93514 Montreuil cedex ou par mail à contact@fnic-cgt.fr

15 DÉCEMBRE

COMMÉMORATION DES FUSILLÉS DU 15 DÉCEMBRE 1941

Les commémorations qui auront lieu pour l'hommage aux fusillés de Châteaubriant, cette année 2026 ont une particularité puisque ce sont les 85 ans de cet événement tragique.
AUJOURD'HUI PLUS QU'HIER NOUS DEVONS NOUS SOUVENIR DE CETTE PAGE D'HISTOIRE, POUR QUE CELA NE SE REPRODUISE JAMAIS !

Chaque jour nous constatons la montée du fascisme, de l'extrême droite, ce qui doit nous amener à nous poser des questions sur le futur, à l'image de l'ascension d'Hitler qui finit par le conduire à la tête de l'Allemagne en 1933...
Le gouvernement, étant donné ses positions, ses actions, qui pourraient être comparées à celles de Pétain, ne nous aide pas dans notre combat pour l'émancipation des peuples. Loin de là ! Et cette période de « crise » économique, environnementale, que nous vivons est une aubaine pour le capitalisme, pour remettre en cause nos conquis issue du CNR, que nous devons pour une grande partie à nos Camarades assassinés en 1941.

UN PEUPLE SANS MÉMOIRE EST UN PEUPLE SANS DÉFENSE.

Il est indispensable d'effectuer un travail de mémoire pour savoir de quoi la nature humaine est capable, pour structurer nos luttes et nos revendications.
Des hommes ont perdu leur vie pour que nous restions libres.

Les Camarades ont été fusillés en 1941 pour l'exemple, pour leur engagement syndical et politique !

« Ceux qui ne peuvent se rappeler le passé sont condamnés à le répéter. »

DES CAMARADES DE NOTRE FÉDÉRATION ONT PERDU LEUR VIE POUR DES IDÉES JUSTES, ET QUI LE SONT TOUJOURS :



Jean POULMARCH secrétaire général du syndicat des produits chimiques de la région parisienne puis membre de la Commission exécutive de la fédération CGT Chimie, fusillé le 21 octobre 1941 à Chateaubriant (44)



Victor RENELLE fondateurs du syndicat CGT des ingénieurs des industries chimiques, fusillé le 21 octobre 1941 à Chateaubriant (44)



René PERROUAULT secrétaire de la Fédération CGT des Produits chimiques, fusillé le 15 décembre 1941 dans la foret de la Blisière à Juigné-des-Moutiers (44)

Nous, les militants de la FNIC-CGT, allons-nous laisser les gouvernements successifs tout remettre en cause, et récupérer nos symboles, comme la lecture de la lettre de Guy MOQUET à l'école, la remise en cause des acquis obtenus par le CNR, la liberté d'expression, de manifester, etc. ?

Aujourd'hui, la Liberté, que nos Camarades ont tant défendue, est largement remise en cause, aussi bien par le gouvernement que par le patronat.
Ces valeurs, ces engagements qui dérangeaient à l'époque le gouvernement de Vichy, étaient portés par la CGT puisque beaucoup de fusillés étaient syndiqués à la CGT.
Pour ce 85ème anniversaire, il est indispensable d'être nombreux pour montrer que nous, militants, nous n'oublions pas pourquoi des Camarades sont morts.



pas revivre cette épisode noir de notre histoire, nous appelons l'ensemble de nos syndicats à participer massivement :

■ A la commémoration du 15 décembre à la Blisière, où cette année, un hommage particulier sera rendu aux 9 Camarades fusillés le 15 décembre 1941.
Par son histoire, la Fédération ne peut pas rester spectatrice, et cette année elle a décidé de faire du 15 décembre un grand rassemblement de nos syndicats en hommage à René Perrouault, assassiné à la Blisière, et aux 8 autres Camarades.

La commémoration aura lieu le mardi 15 décembre à la Blisière. La Fédération se charge de faire la pré-réservation de l'hôtel à Nantes. Un bus partira à 8h00 de l'hôtel pour arriver à 09h45, à la stèle de la Blisière, là où ont été assassinés le 15 décembre 1941 neuf Camarades, dont René Perrouault.
Puis se déroulera la cérémonie officielle et l'évocation historique et artistique. Le bus nous ramènera à Nantes vers 16h00.

Il en va de notre reponsabilité pour faire de cette commémoration de nos camarades martyrs : un engagement militant pour l'avenir !

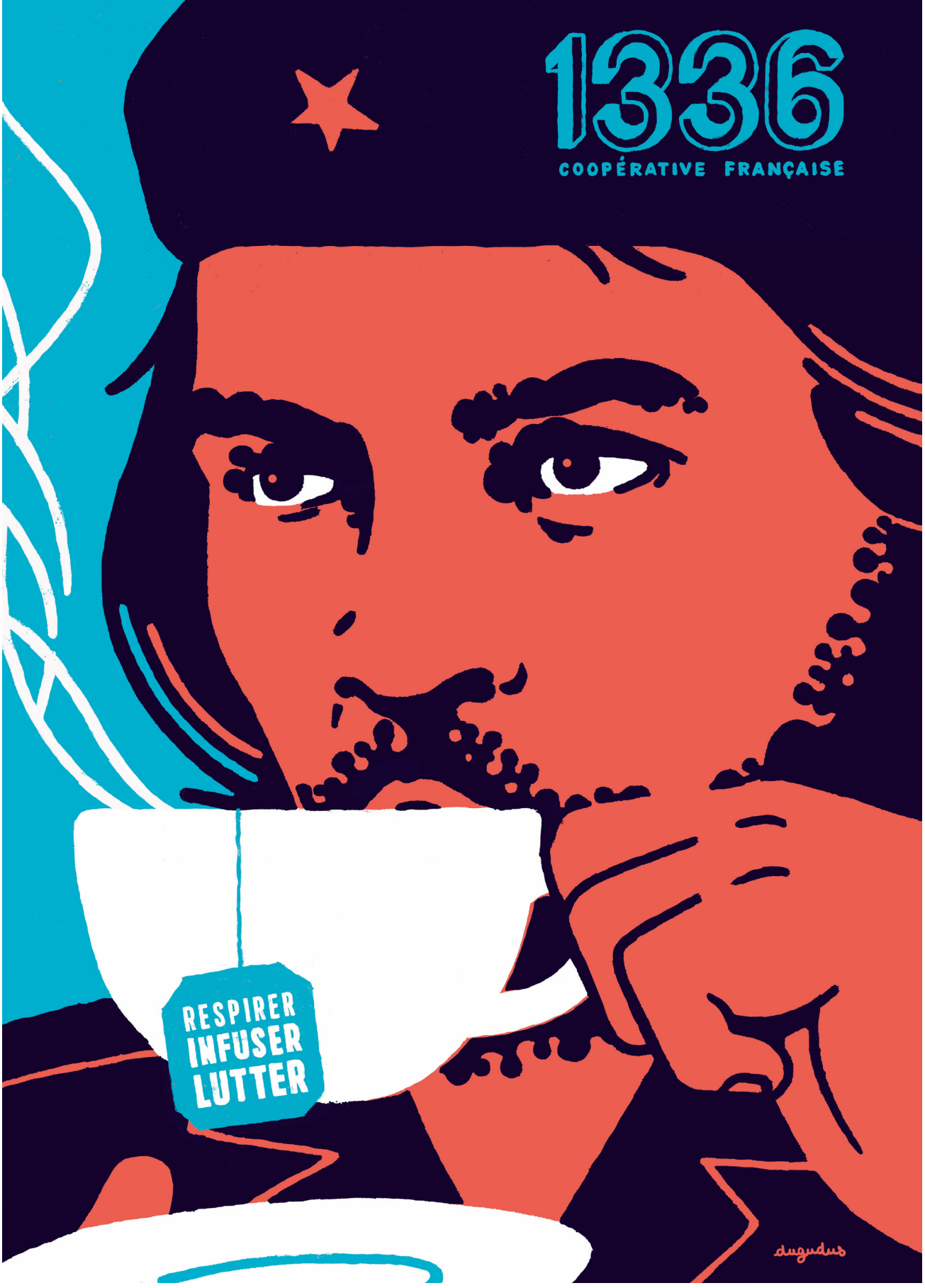
PARTICIPATION À LA COMMÉMORATION DU 15 DÉCEMBRE 2026 À LA BLISIÈRE À Juigné-des-Moutiers:
Formulaire inscription avec le syndicat, Nom et prénom, mail, téléphone, CCN...

SYNDICAT	NOM ET PRÉNOM	MAIL	TÉLÉPHONE	CCN

CHAMBRE DU 14 AU 15/12 **125€**
DINER 14/12 **30€**
DÉJEUNÉ 15/12 **20€**
SOIT : 175€ PAR INSCRIPTION

LA SOLIDARITÉ PEUT ÊTRE SOLLICITÉE PAR LES SYNDICATS N'AYANT PAS DE MOYENS

CAMARADE ON A BESOIN DE TOI



Merci à l'artiste Dugudus pour son œuvre - ne pas jeter sur la voie publique.

DÉFENDONS ENSEMBLE UNE PRODUCTION GÉRÉE PAR ET POUR LES TRAVAILLEURS

1336 est une marque française de thés et d'infusions naturels et éco-responsables, née après **1 336 jours de lutte syndicale et citoyenne** menée par les ouvriers de l'usine Fralib à Gémenos. Face à la fermeture décidée par la multinationale Unilever, les salariés se sont battus pendant près de quatre ans pour récupérer leur outil de travail et fonder **leur propre coopérative ouvrière, la Scop TI.**

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

1. SE RÉGALER AVEC 1336

Conditionnés en Provence, les thés et infusions 1336 s'appuient **sur un savoir-faire historique** qui privilégie les ingrédients naturels et les mélanges savoureux, loin des standards industriels.

Retrouvez tous nos produits sur 1336.fr





La gamme conventionnelle : l'offre du quotidien, sans arômes ajoutés ou en arômes naturels, accessible et axée sur un rapport qualité-prix quotidien



La gamme bio : privilégiant les filières éthiques et le respect de l'environnement



La gamme vrac premium : pour les amateurs de thé cherchant une expérience gustative intense et une sélection de plantes haut de gamme

2. DEVENIR REVENDEUR 1336

Vous souhaitez soutenir une aventure humaine unique tout en offrant des produits éco-responsables, sans arômes artificiels et engagés à vos collègues ou adhérents ?

Scop Ti propose aux groupes, syndicats, associations et CSE de mettre en place **un point de vente de proximité.**



Nous ne vous laissons pas seuls :

Nous vous fournissons les présentoirs, les affiches d'information retraçant notre histoire, et nous vous accompagnons dans la sélection personnalisée des produits les plus adaptés à votre public.

Formule Autonomie :

Vous achetez votre stock avec une remise dédiée et gérez votre point de vente en totale autogestion.

Formule Partenariat :

Nous vous mettons le stock à disposition (dépôt-vente). En contrepartie, nous demandons un suivi rigoureux de la caisse et une gestion précise des inventaires.

Faites votre demande à : cynthia.sanchez@scop-ti.com

3. REJOINDRE LA CAMPAGNE DE SOCIOFINANCEMENT

Rejoignez la campagne de financement participatif de la Scop Ti ! Votre don permet directement aux salariés d'investir dans leur outil de travail et de faire vivre une alternative solidaire face aux géants de l'agroalimentaire. Participez dès maintenant pour faire triompher l'économie sociale et solidaire !

scop-ti.info



SECAFI
GROUPE ALPHA

Formation | Conseil | Expertise | Négociation



Choisissez l'expertise qui fait la différence

Élections professionnelles, entourez-vous des bons conseils

NAO, négociez avec impact grâce à AlphaViz®

La transparence salariale, une révolution annoncée

L'intelligence artificielle et le dialogue social,
au service des salariés

Travail, quand sens & conditions de travail se réinventent







Secafi 01 53 62 24 40 contact@secafi.com **www.secafi.com**

BORDEAUX • LILLE • LYON • MARSEILLE • METZ • MONTPELLIER • NANTES • ORLÉANS • PARIS • ROUEN • SAINT-DENIS DE LA RÉUNION • TOULOUSE